



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

129^e réunion

Genève, 6 juillet 2023

Point 2 bis de l'ordre du jour provisoire

Classification de l'hydrogène dans la région de la CEE

**Décision relative à un mécanisme de classification
de l'hydrogène dans la région de la Commission
économique pour l'Europe**

Document soumis par le secrétariat

Projet de décision

Le Comité exécutif approuve par la présente le projet extrabudgétaire intitulé « Mise en place d'un mécanisme de classification de l'hydrogène dans la région de la CEE », tel qu'il figure dans le document ECE/EX/2023/L.10.



COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
FORMULAIRE DE PROJET DE COOPÉRATION TECHNIQUE

| |
|--|
| <p>Titre du projet : Mise en place d'un mécanisme de classification de l'hydrogène dans la région de la CEE</p> |
| <p>Calendrier et durée prévisionnels : juin 2023 à juin 2024</p> |
| <p>Objectif et description succincte du projet : Le présent projet vise à améliorer la capacité des États membres de la CEE à mettre en place un écosystème régional de l'hydrogène. Il prévoit l'évaluation des initiatives en cours en matière de classification de l'hydrogène ainsi que de la possibilité d'appliquer la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources aux projets relatifs à l'hydrogène. L'hydrogène en tant que vecteur énergétique a un rôle essentiel à jouer dans la décarbonisation des secteurs où il est difficile de réduire les émissions, tels que les transports longue distance et la production d'acier, de ciment ou de produits chimiques. Il est nécessaire de mettre en place un écosystème de l'hydrogène pour construire des systèmes énergétiques résilients capables de fournir à tous des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, et de contribuer à réduire l'empreinte carbone du secteur énergétique dans l'ensemble de la région de la CEE. Il n'existe actuellement aucune classification de l'hydrogène reconnue au niveau international qui aborde la question de sa durabilité. Il est donc important de définir des critères de durabilité qui établissent un équilibre entre les émissions associées à la production d'hydrogène et le degré de souplesse requis pour permettre à un secteur naissant de se développer. Il est essentiel d'adopter une telle approche pour promouvoir l'hydrogène en tant que vecteur énergétique fiable, renouvelable, abordable et sobre en carbone, qui permettra de parvenir à la neutralité carbone et de construire des systèmes énergétiques résilients. Les activités suivantes seront mises en œuvre pour atteindre cet objectif :</p> <p>A1.1. Évaluation des initiatives existantes en matière de classification et d'établissement de spécifications concernant l'hydrogène ;</p> <p>A1.2. Élaboration d'une liste de critères concernant les sources durables de production à prendre en considération pour la production d'hydrogène à teneur faible ou nulle en carbone (en tenant compte des seuils d'émissions de CO₂ en tant que critère) ;</p> <p>A1.3. Examen de la possibilité d'appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux projets relatifs à l'hydrogène ;</p> <p>A1.4. Élaboration d'une méthode de classification de l'hydrogène qui tienne compte de l'ensemble du cycle de vie de la chaîne de valeur de l'hydrogène ;</p> <p>A2.1. Organisation d'un atelier consacré à l'élaboration d'une classification de l'hydrogène.</p> |
| <p>Lien avec les cibles des ODD : objectif 7 (cibles 7.1, 7.2, 7.3, 7.A et 7.B), objectif 9 (cibles 9.1 et 9.4), objectif 11 (cibles 11.1, 11.6 et 11.B), objectif 12 (cibles 12.1, 12.2 et 12c), objectif 13 (cibles 13.1, 13.2, 13.3, 13.A et 13.B) et objectif 17 (cibles 17.3, 17.7, 17.9, 17.14, 17.15, 17.16 et 17.17).</p> |
| <p>Résultats attendus : EA1. Meilleure compréhension par les États membres de la CEE de la méthode d'élaboration d'un système de classification de l'hydrogène ; EA2. Renforcement des capacités nationales des États membres de la CEE à appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux fins de la classification de l'hydrogène.</p> |
| <p>Groupes cibles et bénéficiaires du projet : Les pays bénéficiaires sont les États membres de la CEE. Les groupes cibles sont les responsables de l'élaboration des politiques, les régulateurs, les acteurs de l'industrie, les organisations non gouvernementales, les universitaires et d'autres experts concernés par l'élaboration et le développement du secteur de l'hydrogène.</p> |
| <p>Justification du projet et lien avec le programme de travail : Le projet contribue directement à la réalisation de l'objectif du sous-programme 5 (Énergie durable) du budget-programme de la CEE pour 2023, à savoir garantir l'accès de tous à une énergie propre à un coût abordable et réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur énergétique dans la région.</p> |

| | | |
|---|--|-------------------|
| Estimation des ressources financées au titre du budget ordinaire de l'ONU (en mois de travail/catégorie de personnel) : | | |
| 0,5 mois de P-4 | | |
| Montant estimé des ressources extrabudgétaires : | | |
| Donateur Fédération de Russie | Montant : 100 000 dollars | |
| Responsable de projet : Charlotte Griffiths 12/04/2023 | Section/Division : Groupe de la gestion des ressources, Division de l'énergie durable | |
| Approbation du Groupe de la gestion des programmes : Nicolas Dath-Baron 12/04/2023 | Approbation du Comité exécutif¹ : | 06/07/2023 |

¹ Voir le paragraphe 31 a) de la décision A (65) de la Commission.

Annexe
Budget axé sur les résultats afférent au projet extrabudgétaire

| Résultats attendus | Activités prévues | Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis) |
|---|--|---|
| EA1. Meilleure compréhension par les États membres de la CEE de la méthode d'élaboration d'un système de classification de l'hydrogène | A1.1. Évaluation des initiatives existantes en matière de classification et d'établissement de spécifications concernant l'hydrogène P3 x 0,5 mois x 13 500 dollars par mois 1 consultant international chargé d'effectuer une analyse des initiatives existantes x 1 mois x 5 000 dollars par mois | 11 750 6 750 5 000 |
| | A1.2. Élaboration d'une liste de critères concernant les sources durables à prendre en considération pour la production d'hydrogène à teneur faible ou nulle en carbone (en tenant compte des seuils d'émissions de CO ₂ en tant que critère) P3 x 0,5 mois x 13 500 dollars par mois 1 consultant international chargé d'élaborer des critères x 2 mois x 5 000 dollars par mois | 16 750 6 750 10 000 |
| | A1.3. Examen de la possibilité d'appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux projets relatifs à l'hydrogène P3 x 0,5 mois x 13 500 dollars par mois 1 consultant international chargé d'effectuer une analyse x 1 mois x 5 000 dollars par mois | 11 750 6 750 5 000 |
| | A1.4. Élaboration d'une méthode de classification de l'hydrogène qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie de la chaîne de valeur de l'hydrogène P3 x 0,5 mois x 13 500 dollars par mois 1 consultant international chargé d'élaborer une méthode x 2 mois x 5 000 dollars par mois | 16 750 6 750 10 000 |
| EA2. Renforcement des capacités nationales des États membres de la CEE à appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux fins de la classification de l'hydrogène | A2.1. Organisation d'un atelier consacré à l'élaboration d'une classification de l'hydrogène P3 x 1 mois x 13 500 dollars par mois Voyages du personnel : 1 mission x 1 500 dollars Voyage du consultant : 1 mission x 1 500 dollars par voyage Voyage des experts : 9 experts x 1 mission x 1 500 dollars par voyage Services contractuels (vacataires chargés d'aider à la conception et à la mise en place informatique du site Web, services d'interprétation, matériels) | 31 500 13 500 1 500 1 500 13 500 1 500 |
| Budget résumé | | 88 500 |
| Dépenses d'appui au programme (13 %, montant arrondi) | | 11 500 |
| Budget (arrondi) | | 100 000 |